

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL900

présenté par
M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« lorsqu'ils sont »,

les mots :

« ont été ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.